

SAVERNE
fluvestre
EDITION 2023

DU 29 SEPTEMBRE AU
01 OCTOBRE 2023

INFOS PRATIQUES



SAVERNE
fluvestre
INNOVATION

Informations pratiques

SAVERNE
fluestre
INNOVATION



Organisateur

SAVERNE FLUVESTRE INNOVATION

✉ salon.fluestre@savernefluestre.eu

🌐 www.savernefluestre.eu

in [/savernefluestreinnovation](https://www.linkedin.com/company/savernefluestreinnovation)

f [/savernefluestre](https://www.facebook.com/savernefluestre)



Contact

Xavier Schramm

✉ x.schramm@savernefluestre.eu

☎ +33 (0)6 32 08 50 25



Date & Lieu de l'évènement

PORT DE PLAISANCE DE SAVERNE
10 Rue de l'Orangerie
67700 SAVERNE - FRANCE

ACCUEIL DU PUBLIC

Vendredi 29/09 de 14h à 18h
Samedi 30/09 et Dimanche 01/10
de 10h à 18h

Besoin d'un hébergement ?

CONTACTEZ

L'OFFICE DE TOURISME ET DU COMMERCE DU PAYS DE SAVERNE

✉ Par mail : contact@tourisme-saverne.fr

☎ Par téléphone : +33 (0)3 88 91 80 47



Informations exposants



Montage des stands

A partir de Vendredi - 7h



Démontage des stands

A partir de Dimanche - 18h

Gardiennage de nuit du vendredi soir au Dimanche matin



Tarifs Exposants

Entreprise/ Professionnel : 200 €

Association : 100 €

Institution / Collectivité : 250 €

Membre du cluster SAVERNE FLUVESTRE INNOVATION : 100 €



Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance garantissant sa responsabilité civile pour le cas où elle serait mise en cause.

SE REFERER A L'ARTICLE 3 DU REGLEMENT DU SALON

TARIFS

- Entreprise/ Professionnel : 200 €
- Association : 100 €
- Institution / Collectivité : 250 €
- Membre du cluster SAVERNE FLUVESTRE INNOVATION : 100 €

MODE DE REGLEMENT

Par chèque adressé à l'ordre de SAVERNE FLUVESTRE INNOVATION

Par virement

IBAN : FR76 1470 7500 2233 2213 9452 261

BIC : CCBPFRPPMTZ

Règlement du salon Fluestre

ARTICLE 1 - ADMISSION AU SALON FLUESTRE

Chaque demande d'inscription devra être accompagnée du règlement du montant correspondant à cette inscription. Le dossier d'inscription doit être dûment rempli et retourné avec le règlement dans les délais prévus.

- Aucune réduction ne peut être appliquée à titre individuel.
- Aucun remboursement ne pourra être demandé en cas d'annulation.

En signant le dossier d'inscription, l'exposant reconnaît avoir eu connaissance du présent règlement et s'engage à en respecter toutes les prescriptions.

Le fait de s'inscrire implique pour l'exposant l'adhésion à toutes les clauses du présent règlement.

ARTICLE 2 - TENUE DU STAND: ENGAGEMENT

Les exposants s'engagent à respecter les dates et horaires de montage et de démontage des stands.

- Montage à partir du vendredi 29 septembre 7 h. (Gardiennage de nuit uniquement du vendredi soir au dimanche matin)
- Démontage dimanche 01 octobre à partir de 18 h.
- L'exposant devra laisser son emplacement dans l'état où il l'aura trouvé à son arrivée.

ARTICLE 3 - ASSURANCES

L'organisateur a souscrit une assurance garantissant sa responsabilité civile pour le cas où elle serait mise en cause. Sont exclus des garanties :

- les dommages causés par les catastrophes naturelles, explosions.
- les dégradations liées au montage et démontage des stands.
- les objets personnels.
- les risques de casse pour les objets fragiles.

S.F.I. décline toute responsabilité en cas de vol, disparition ou destruction de matériel appartenant aux exposants, chaque exposant doit être assuré contre le vol et les dommages.

Les exposants devront garantir leur responsabilité pour tous dommages corporels ou matériels qui pourraient être causés aux tiers de leur propre fait par leur matériels ou moyens d'exposition et devront respecter les règles légales en vigueur. (joindre obligatoirement une attestation d'assurance).

ARTICLE 4 – SÉCURITÉ

- Le montage , démontage ainsi que l'aménagement des stands est effectué sous la responsabilité exclusive de l'exposant. Il s'engage à respecter les normes de sécurité en vigueur, et devra être en mesure de fournir tous les documents ou certificats si nécessaires.
- L'exposant ne doit pas obstruer les allées, ni empiéter sur elles et en aucun cas gêner ses voisins et le passage des secours.

ARTICLE 5 – IMAGES – PHOTOGRAPHIES – IDENTITÉ

S.F.I. à l'autorisation, sauf manifestation contraire de l'exposant, d'utiliser, sur tout support de communication où documents de prospection, le nom et l'image de l'exposant aux fins de publicité et de promotion du salon. S.F.I. est également autorisé à photographier ou à faire photographier l'exposant toute la durée du salon. Il pourra en faire usage et les diffuser pour promouvoir ses activités sur tout support.

L'exposant autorise S.F.I. à disposer pleinement et irrévocablement des images fixes ou en mouvement le représentant ainsi que des éléments sonores dont il est l'émetteur.

L'exposant est présumé avoir recueilli l'autorisation de ses salariés, sous-traitants ou mandataires pour l'utilisation de leur image par S.F.I. lors du salon.

En conséquence de quoi, l'exposant renonce expressément à faire prévaloir un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de S.F.I. qui trouverait son origine dans l'exploitation de son image.

ARTICLE 6 – CAS DE FORCE MAJEURE

S.F.I. se réserve le droit de modifier la date d'ouverture ou la durée du salon, comme de sa fermeture anticipée pour cas de force majeure constitué par un événement extérieur, imprévisible, lors des dates fixées pour le salon.

S.F.I. est autorisé, hors cas de force majeure, à prendre de telles décisions si un texte réglementaire l'y contraint où l'y invite.

L'exposant sera informé de toute modification ou annulation, dans les meilleurs délais, sans qu'il ne puisse réclamer aucune indemnité, ni le remboursement des sommes versées.

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les termes.

Date, Cachet et signature
précédés de la mention "Lu et approuvé"

SAVERNE fluvestre INNOVATION



Organisateur

✉ salon.fluvestre@savernefluvestre.eu

🌐 www.savernefluvestre.eu

in [/savernefluvestreinnovation](https://www.linkedin.com/company/savernefluvestreinnovation)

f [/savernefluvestre](https://www.facebook.com/savernefluvestre)



Responsable

Xavier Schramm

✉ x.schramm@savernefluvestre.eu

☎ +33 (0)6 32 08 50 25